

Montreuil-sous-Bois, le 11 juin 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FranceAgriMer : installation du Conseil spécialisé pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni pour la première fois, le 10 juin 2009, sous la présidence de Philippe Mauguin, directeur de la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Hervé Jeantet proposé à la présidence du Conseil spécialisé

Les membres du Conseil, nommés par arrêté en date du 28 mai dernier (publié au JORF le 9 juin 2009), ont proposé au ministre de l'Agriculture et de la Pêche de reconduire, à l'unanimité, à la présidence Hervé Jeantet, membre du Conseil au titre de l'Union des armateurs de la pêche française (UAPF).

Situation des marchés

L'orientation du marché français au 1^{er} trimestre 2009 s'est trouvée affectée par l'instabilité économique générale des marchés européen et mondial :

- perturbation par des volumes élevés en provenance des pays du nord à des prix bas, dus à des effets monétaires ;
- déstabilisation des marchés de l'aquaculture en provenance des pays du sud de l'Europe, Grèce (+ 47 %) et Turquie (bar/daurade). En revanche, les importations de pangas du sud-est asiatique, jusqu'ici en forte progression, semblent se stabiliser ;
- baisse de la consommation des poissons nobles (sole) sur les marchés porteurs de l'Espagne et de l'Italie ;
- seul le marché du saumon, dont la France est grande importatrice, conserve un prix élevé.

Le bilan des débarquements de la pêche française sur les 5 premiers mois de 2009, comparé à la même période de 2008, montre une diminution des quantités de 6 %, un prix moyen et un chiffre d'affaires global respectivement en baisse de 10 % et 17 % ; le volume des espèces les plus chères, particulièrement réduit, amplifie la baisse des recettes.

L'écart mensuel des quantités achetées 2009/2008 en halles à marée, négatif depuis janvier, a tendance à se réduire en fin de période.

Toutes les façades sont plus ou moins affectées par la baisse des prix et des volumes. Seul le Nord contraste en terme de volume, avec une augmentation des apports de poissons blancs et de sole, mais à des prix en net recul comparés à 2008.

Les exportations françaises ont baissé, principalement sur l'Italie et l'Espagne : sole (- 16 %), céphalopodes (- 41 %), toutes destinations confondues.

Au 1^{er} trimestre 2009, la consommation a semblé se tourner davantage en faveur des poissons frais (tendance observée également en 2008) et plus particulièrement vers des produits entiers, à contre-courant de la tendance de ces dernières années. Cependant, il ne s'agit que des données du 1^{er} trimestre 2009. L'évolution de cette tendance est à suivre de près. En cette période d'incertitude du marché, plusieurs animations commerciales en rayon des GMS, dont certaines conduites à l'initiative de la filière, ont été remarquées.

Réforme de l'OCM

À l'adresse de la Commission, qui doit proposer prochainement une réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) des produits de la pêche et de l'aquaculture, le Conseil a demandé que cette OCM soit fortement redynamisée en termes d'outils et de moyens. Pour atteindre ses objectifs, l'OCM doit s'appuyer sur une organisation de filière efficace et sur un financement plus conséquent dans le registre de la qualité et de la promotion des produits communautaires. La nouvelle réglementation doit offrir les voies d'une distinction positive des produits de la mer européens.

Les propositions de la filière pêche française rejoignent largement l'avis de la commission pêche du Parlement européen et les termes du mémorandum européen sur le développement de l'aquaculture en Europe signé par 18 États-membres en juin 2008.

Promotion-Communication

Le Conseil spécialisé a validé les programmes pour la promotion des poissons d'aquaculture et l'animation des ventes en poissonnerie. De nouveaux projets seront développés (campagne pour les huîtres et les moules, la coquille Saint-Jacques). Enfin, une campagne radio de communication sur la pêche sera lancée à l'automne pour redynamiser la consommation de "la pêche fraîche de nos côtes".

Projets du plan pour une pêche durable et responsable

Le Conseil spécialisé a pris connaissance de l'avancement des travaux de FranceAgriMer, développés dans le cadre du plan pour une pêche durable et responsable - relatifs à une marque pêche française, à une certification des bonnes pratiques de pêche durable et à un écolabel des pêcheries durables - qui s'inscrit dans le paquet législatif Grenelle 2. Le Conseil a demandé à FranceAgriMer de poursuivre activement ses travaux jusqu'au dépôt des marques, des référentiels et du décret nécessaire pour la mise en œuvre de l'écolabel.

Textes réglementaires relatifs au fonctionnement des halles à marée

Le Conseil a validé une proposition d'évolution des textes réglementaires relatifs aux halles à marée, qui permettra notamment la mise en place de conseils consultatifs "inter-halles à marée", avec une harmonisation des éléments du règlement d'exploitation, dans l'objectif de coordonner et de dynamiser les ventes sur le littoral.

Gestion des flux d'informations du Réseau inter criées (RIC)

En outre, le Conseil a été informé de l'évolution du système de collecte et de traitement des données des notes de vente, qui nécessite l'adaptation - au 30 juin 2009 - du logiciel informatique en place dans les halles à marée.

Bilan du Seafood 2009

Enfin, le Conseil a pris acte d'un bilan de l'European Seafood Exposition d'avril dernier à Bruxelles et a demandé à FranceAgriMer de reconduire l'organisation du pavillon France pour l'édition 2010.

Le prochain Conseil spécialisé pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce de FranceAgriMer se réunira le 23 septembre 2009.

Contacts presse FranceAgriMer

Laurence Gibert Tel : 01 73 30 34 05 laurence.gibert@franceagrimer.fr
Virginie Nicolet Tel : 01 73 30 22 54 virginie.nicolet@franceagrimer.fr